

*«Puissiez-vous être comme les vagues de la mer  
qui font de chaque retrait une impulsion  
pour aller plus loin.»*

Son épouse Eliane,  
Ses enfants Jill et Raphaël,  
Son frère Robert et sa sœur Marianne ainsi que leurs conjoint et enfants,  
Les familles de ses frères Joseph et Louis,  
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,  
ont le profond chagrin de faire part du décès de:

## **Monsieur Thomas VON AARBURG**

enlevé à leur tendre affection le mercredi 10 décembre 2025.

La cérémonie laïque aura lieu le mercredi 17 décembre à 14 h 30 en l'église  
Notre-Dame des Grâces.

L'incinération suivra dans la stricte intimité.

La famille tient à remercier chaleureusement l'ensemble du personnel soignant  
et aidant pour leur bienveillance, leur humanité et leur accompagnement.

En lieu et place de fleurs, vous pouvez adresser un don à la maison de Tara  
CH21 0024 0240 4007 8501 G.

Cet avis tient lieu de faire-part.